

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1789

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« porte »

le mot :

« mène ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.